

(1)

(N° 14)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1902.

Proposition de loi modifiant le ressort du Conseil de prud'hommes de Huy.

DÉVELOPPEMENTS.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre aux délibérations des Chambres législatives une proposition de loi modifiant le ressort du Conseil de prud'hommes de Huy.

La loi du 11 avril 1896, qui a établi le Conseil de prud'hommes de Huy, a limité le ressort de ce Conseil aux communes de :

Huy, Marchin, Wanze, Vyle-et-Tharoul, les Avins, Anthoit, Vierzet-Barse, Strée, Moha, Huccorgne, Villers-le-Bouillet et Modave.

Je viens vous proposer, Messieurs, de bien vouloir étendre la juridiction de ce Conseil de prud'hommes aux communes voisines, sièges de nombreux établissements industriels.

Ce sont celles de :

Ampsin, Amay, Flône, Vinalmont, Ben-Ahin, Seilles, Tihange, Bas-Oha et Couthuin.

Je suis persuadé que le Conseil de prud'hommes de Huy suffira à l'accroissement d'affaires provenant de l'extension de son ressort.

Il est inutile, je pense, de développer encore devant cette Chambre les avantages que retirent aussi bien les patrons que les ouvriers de l'institution des Conseils de prud'hommes.

En étendant le ressort du Conseil de Huy aux communes d'Ampsin,

H

Amay, Flône, Vinalmont, Ben-Ahin, Seilles, Tihange, Bas-Oha et Conthuin,
vous assureriez aux patrons et aux ouvriers de cette importante région les
avantages d'une juridiction plus apte que toute autre à concilier leurs inté-
rêts et à trancher leurs différends.

J'ose espérer, Messieurs, que, guidés par ce motif, vous approuverez la
proposition de loi que j'ai l'honneur de vous soumettre.

JULES GIROUL.

PROPOSITION DE LOI.**WETSVOORSTEL.****ARTICLE UNIQUE.****EENIG ARTIKEL.**

Outre les communes énumérées dans la loi du 11 avril 1896 établissant un conseil de prud'hommes à Huy, ce conseil étendra son ressort sur les communes de :

Ampsin, Amay, Flône, Vinalmont, Ben-Ahin, Seilles, Tihange, Bas-Oha et Cou-thuin.

Benevens de gemeenten vermeld in de wet van 11 April 1896, houdende instelling van een werkrechttersraad te Hoi, wordt het gebied van dezen raad uitgestrekt tot de gemeenten :

Ampsin, Amay, Flône, Vinalmont, Ben-Ahin, Seilles, Tihange, Bas-Oha en Cou-thuin.

JULES GIROUL.